



Dispositions relatives au certificat de connaissances de gestion de base dans l'enseignement secondaire en alternance. Wallonie-Bruxelles Enseignement

Cette circulaire annule et remplace les circulaires 2826 du 3/8/2009 et 6343 du 12/9/2017

Réseaux et niveaux concernés

- Wallonie-Bruxelles Enseignement
- Libre subventionné
 libre confessionnel
 libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : SEC Alt (Ord)

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 1/9/18
- Du au

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Certificat – Connaissances – Gestion

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements dispensant de l'enseignement secondaire ordinaire en alternance organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Coordinatrices et aux Coordinateurs des Centres de Formation en Alternance de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Pour information :

- Aux membres du Service d'Inspection de ces établissements ;
- Aux membres du Service de Conseil et de Soutien pédagogiques de l'enseignement secondaire organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement ;
- Aux directions des Hautes Ecoles organisées par Wallonie-Bruxelles Enseignement ;
- Aux directions des Centres PMS de Wallonie-Bruxelles Enseignement ;
- A la FAPEO ;
- Aux directions du CAF et du CTP ;
- Aux organisations syndicales.

Signataire

Administration : AGE – Service général de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-
Bruxelles
Monsieur Didier LETURCQ, Directeur général adjoint

Personnes de contact

- Service : Direction des Affaires pédagogiques et réglementaires, Catherine
GUISSET, Directrice, 02/690.80.32

Nom et prénom	Téléphone	Email
VAN WASSENHOVE Olivier	02/690.80.67	olivier.vanwassenhove@cfwb.be
MAIRE David	02/690.81.59	david.maire@cfwb.be

Nombre de pages : 3

Bruxelles, date de parution de la circulaire

Objet : Dispositions relatives au certificat de connaissances de gestion de base dans l'enseignement secondaire en alternance. Wallonie-Bruxelles Enseignement

« Toute PME, personne physique ou personne morale, qui exerce une activité exigeant une inscription au registre du commerce ou de l'artisanat doit prouver les connaissances de gestion de base. [...] » (Article 4 § 1^e de la loi-programme du 10/2/1998 pour la promotion de l'entreprise indépendante).

Obtention du certificat via le cours de connaissances de gestion

Le certificat relatif aux connaissances de gestion de base est délivré, par le Conseil de classe, aux élèves réguliers qui ont satisfait aux exigences du programme du cours de « connaissances de gestion » (375/2009/240) et qui ont suivi ce cours avec fruit.

Elèves de 5^e et 6^e années de l'enseignement qualifiant

Ce cours ayant été supprimé des grilles-horaires de 5^e et de 6^e année de l'enseignement qualifiant, les élèves pourront suivre cette unité d'enseignement, à raison de 2 périodes par semaine pendant 2 ans, au sein d'un établissement de promotion sociale afin d'obtenir le Certificat de connaissances de gestion de base. *Voir la liste des établissements ci-dessus.*

Elèves de 7^e année (7TQ, 7PB et 7PC)

Si, à l'entrée de la 7^e année, un élève n'est pas encore titulaire du certificat relatif aux connaissances de gestion de base, il peut obtenir ce titre à condition de suivre avec fruit, dans l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement à raison d'au moins 4 périodes hebdomadaires.

De plus, le certificat relatif aux connaissances de gestion de base est délivré aux élèves de la 7^e année professionnelle de type B « Gestionnaire de très petites entreprises » qui ont satisfait aux exigences du programme de connaissances de gestion rencontrées au travers de l'ensemble des cours de la grille-horaire de référence de l'option de base groupée.

Cas particulier : pour la 7^e année professionnelle de type B « Coiffeur/Coiffeuse manager », le cours « Organisation et gestion d'entreprises » doit être porté à 5 heures, de manière à pouvoir délivrer aux élèves qui l'auront suivi avec fruit, le Certificat de connaissances de gestion de base¹.

Liste des établissements de promotion sociale

Les chefs d'établissement sont invités à contacter les établissements d'enseignement de promotion sociale de leur région afin de savoir si ceux-ci organiseront en 2018-2019 le module de connaissances de gestion de base.

Établissement	Adresse	Téléphone
ANDERLECHT	Rue Léon Delacroix, 28, 1070 Anderlecht	02/410.26.73
ARLON	Chemin de Weyler, 2, 6700 Arlon	063/23.02.40
ATH	Rue Carton, 5, 7800 Ath	068/28 17 44
BLEGNY	Espace Simone Veil, 7, 4670 Blegny	04/387.94.11
BRAINE L'ALLEUD	Avenue Menden, 21, 1420 Braine l'Alleud	02/384.43.22
COLFONTAINE	Rue Clémenceau, 60-62, 7340 Colfontaine	065/67.26.88
DINANT	Chemin d'Herbuchenne, 1, 5500 Dinant	082/21.30.60
DOUR	Rue de Boussu, 84, 7370 Dour	065/65.24.47
EVERE	Avenue Constant Permeke, 4, 1140 Evere	02/701.97.97
FRAMERIES	Rue du 11 novembre, 2, 7080 Frameries	065/67.22.28
GRACE-HOLLOGNE	Rue Champ Pillé, 54 - 56, 4460 Grâce-Hollogne	04/234.70.60

¹ Les compétences du programme de connaissances de gestion seront ventilées entre les 2 heures du cours de « Formation sociale et économique » de la formation commune et les 5 heures du cours de « Organisation et gestion d'entreprises » de l'OBG.

Établissement	Adresse	Téléphone
JEMAPPES	Avenue du Roi Albert, 643, 7012 Jemappes	065/88.15.00
LIBRAMONT	Avenue Herbofin, 39, 6800 Libramont	061/22.46.71
MARCHE-EN-FAMENNE	Avenue de la Toison d'or, 71, 6900 Marche	084/32.16.46
MORLANWELZ	Rue Raoul Warocqué, 46, 7140 Morlanwelz	064/44.97.54
MOUSCRON	Place de la Justice, 1 BP 155, 7700 Mouscron	056/84.23.72
NAMUR CEFOR	Boulevard Cauchy, 9 -10, 5000 Namur	081/25.51.80
NAMUR CADETS	Place de l'Ecole des Cadets, 6, 5000 Namur	081/22.29.03
PERUWELZ	Boulevard Léopold III, 40, 7600 Peruwelz	069/77.10.35
PHILIPPEVILLE	Avenue de Samart, 2 B / Boîte 2, 5600 Philippeville	071/66 70 61.
RANCE	Rue Pauline Hubert, 40/2, 6470 Rance	060/41.16.28
RIXENSART - COURT - SAINT - ETIENNE	Avenue Paul Henricot, 1, 1490 Court-Saint-Etienne	010/61.18.66
SOUMAGNE	Rue Charles Deliège, 9,4623 Fléron-Magnée	04/366 66 77
TOURNAI	Rue Saint-Brice, 53, 7500 Tournai	069/22.48.41
UCCLE	Rue Gatti de Gamond, 95, 1180 Uccle	02/333 01 09
VERVIERS	Avenue Jardin Ecole, 87, 4820 DISON	087/23.04.60
VIELSALM	Rue des Chasseurs ardennais, 1, 6690 Vielsalm	080/21.78.60
WAREMME	Rue Gustave Renier, 1, 4300 Waremme	019/32.31.58
WOLUWE-SAINT-PIERRE	Avenue Orban, 73, 1150 Woluwe-St-Pierre	02/770.05.31

Le Directeur général adjoint,

Didier LETURCQ